

Le Cabinet ACDL Expertise vous informe :

## Les experts-comptables face au défi numérique



**Les experts-comptables sont des conseillers précieux dans un monde où les opérations sont de plus en plus automatisées et accessibles sur Internet. Attentifs aux nouvelles menaces, ils aident l'entrepreneur à protéger ses données. Focus leurs profils et atouts.**

Mise en place de la déclaration sociale nominative (DSN), [gestion électronique des documents](#), généralisation de la e-facture ou adoption du bulletin de paie électronique... Pour les experts-comptables aussi, la transition digitale vient bouleverser les processus de travail comme les attentes des clients.

Côté métier, les opérations de saisie comme l'ensemble des méthodes de tenue comptable s'automatisent et s'accélèrent. Un changement qui nécessite formation et pédagogie. « *La référence papier est encore importante. Nous devons sensibiliser nos collaborateurs au besoin de se préparer afin de ne pas être dépourvus face aux attentes de nos clients. L'important est de faire comprendre l'intérêt de ces processus et leur inéluctabilité* », explique Philippe Guermeur, directeur associé du cabinet d'expertise comptable 3G Gadras et président de France Défi.

### Un rôle de conseil renforcé pour les experts-comptables

De fait, côté client, le rapport à l'expert-comptable est également transformé. Nombre d'informations ou d'opérations sont désormais immédiatement accessibles sur Internet. Encore faut-il les maîtriser. Pour cela, l'expert-comptable est amené à faire de plus en plus de conseil. « *In fine, la transition numérique augmente et accélère le nombre de contacts avec le client parce qu'il aura besoin d'un accompagnement plus rapide sur l'interprétation des chiffres obtenus en instantané* », constate Philippe Guermeur.

Un environnement en pleine mutation, une accélération du traitement des données... pour ne pas être subie, la [révolution digitale](#) nécessite une véritable réflexion. « *La dimension stratégique est primordiale. C'est le point essentiel de la digitalisation : dans quel écosystème vais-je évoluer demain ? Comment former mes collaborateurs à cette mutation ? Quels sont les outils à mettre en place ? La démarche doit être globale* », insiste le président de France Défi.

### Une veille permanente

Pour répondre à ces questions, le groupement de cabinets d'experts-comptables a initié un groupe de travail sur l'écosystème digital, qui veille sur les outils ou plates-formes naissants, et aussi un groupe stratégie digitale chargé d'établir un diagnostic global au sein des cabinets membres afin de leur permettre de se positionner.

La sécurité et la prévention contre les [cybermenaces](#) sont aussi une préoccupation majeure. Et pour cause : les attaques via Internet se traduisent par des préjudices financiers et d'exploitation importants pour les entreprises, comme en atteste l'Observatoire de la cyberprévention lancé par France Défi. « *Là aussi, il faut convaincre, affirme Philippe Guermeur. Ne pas être vigilant, c'est risquer de perdre de l'argent.* »

Par Mathias Leboeuf, Accroche-press' en partenariat avec Le Parisien Éco pour France Défi  
mardi 13 juin 2017 00h33

**Les collaborateurs du cabinet se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.**

Votre expert-comptable : Guillaume GAHIDE 03.27.62.18.11 / [ggahide@acdl.fr](mailto:ggahide@acdl.fr)